



## **CONSEIL MUNICIPAL D'OTTAWA**

**le mercredi 30 janvier 2019**

**10 h**

**sale Andrew S. Haydon, 110, avenue Laurier Ouest**

### **PROCÈS VERBAL 4**

---

*Note: Veuillez noter que ces procès-verbaux doivent être considérés comme étant PRÉLIMINAIRE jusqu'à ce qu'ils soient confirmés par le Conseil.*

Le Conseil municipal de la Ville d'Ottawa s'est réuni le le mercredi 30 janvier 2019 à 10 h à la salle Andrew-S.-Haydon, 110, avenue Laurier Ouest, Ottawa.

Le maire Jim Watson préside l'assemblée et demande au Conseil de participer à un moment de réflexion.

#### **HYMNE NATIONAL**

L'hymne national est interprété par Pei Pilgrim.

#### **ANNONCES/ ACTIVITÉS CÉRÉMONIALES**

**RECONNAISSANCE - PRIX DE BÂTISSEUR DE LA VILLE DÉCERNÉ PAR LE MAIRE**

Le maire Watson a remis le Prix de bâtisseur de la ville décerné par le maire à Greg Thurlow. M. Thurlow a passé sept ans au sein de l'Osgoode Village Community Association, dont deux à titre de président, et de l'Osgoode Ward

Business Association. M. Thurlow a aussi travaillé avec des églises locales pour aider les réfugiés, les aînés et d'autres personnes dans le besoin, et continue de mobiliser les résidents autour des activités communautaires. Il a fait du bénévolat dans le cadre de l'Osgoode Medieval Festival et de la production annuelle de l'église Bethlehem Live, mais aussi comme père Noël et lapin de Pâques au Centre de soins Osgoode, dont il a également contribué à rénover le salon. Il est placier en chef à l'église biblique Trinity, où il a produit et réalisé plusieurs œuvres pour la communauté. Il a également été membre du club Lions d'Osgoode pendant huit ans, et a contribué à l'organisation d'événements et à la collecte de fonds.

#### **APPEL NOMINAL**

Tous les membres sont présents.

#### **DISCOURS SUR L'ÉTAT DE LA VILLE PAR LE MAIRE WATSON**

##### **MOTION NO 4/1**

Motion de la conseillère Laura Dudas  
Appuyée par le conseiller Matthew Luloff

**IL EST RÉSOLU QUE l'allocution prononcée par le maire Jim Watson à la réunion du Conseil municipal du 30 janvier 2019 soit annexée au procès-verbal de la réunion du Conseil tenue aujourd'hui<sup>1</sup>.**

ADOPTÉE

#### **ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX**

Adoption des procès-verbaux de la réunion ordinaire du Conseil qui a eu lieu le 12 décembre 2018 et de la réunion extraordinaire du Conseil qui a eu lieu le 13 décembre 2018.

CONFIRMÉ

---

<sup>1</sup> Voir l'annexe A.

## DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS, Y COMPRIS CEUX DÉCOULANT DE RÉUNIONS ANTÉRIEURES

Aucune déclaration d'intérêts n'est signalée.

## COMMUNICATIONS

La Ville a reçu les communications suivantes :

Association des municipalités de l'Ontario (AMO)

- La pénurie de cannabis limitera le nombre de magasins de cannabis
- Projet de loi 66 – Aperçu des répercussions municipals
- À Queen's Park : sommaire des projets de loi adoptés en 2018
- Risques financiers pour les contribuables fonciers et les budgets municipaux
- « Examen régional » de la province restreint
- De nouvelles ressources politiques seront offertes pour la nouvelle année

Autres communications reçues :

- Lettre du conseiller T. Nussbaum, qui démissionnera de son poste de conseiller municipal, quartier 13 - Rideau-Rockcliffe, le 26 janvier 2019.

## ABSENCES

Aucune absence n'a encore été signalée.

## MOTION PORTANT PRÉSENTATION DE RAPPORTS

### MOTION NO 4/2

Motion du conseiller G. Darouze  
Appuyée par le conseiller T. Tierney

**Que le rapport du Bureau du greffier municipal et de l'avocat général intitulé « Déclaration d'une charge vacante au Conseil municipal - quartier 13 (Rideau-Rockcliffe) et questions connexes »; le rapport du Jury de sélection, Conseil de santé d'Ottawa, intitulé « Nominations – Conseil de santé d'Ottawa »; le rapport du Jury de sélection, Conseil d'administration de la bibliothèque publique d'Ottawa, intitulé « Nominations au Conseil d'administration de la bibliothèque publique d'Ottawa »; le rapport du Jury de sélection, Commission du transport en commun, intitulé « Nominations à la Commission du transport en commun »; et le rapport n° 1 du Comité de l'urbanisme, soient reçus et examinés.**

ADOPTÉE

## RAPPORTS

GREFFIER MUNICIPAL ET AVOCAT GÉNÉRAL

- |  |
|--|
| <ol style="list-style-type: none"><li>1. DÉCLARATION D'UNE CHARGE VACANTE AU CONSEIL MUNICIPAL - QUARTIER 13 (RIDEAU-ROCKCLIFFE) ET QUESTIONS CONNEXES</li></ol> |
|--|

## RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

1. **Que le Conseil municipal déclare vacante la charge de conseiller du quartier 13 (Rideau-Rockcliffe) tel qu'il est prescrit par la *Loi sur les municipalités de 2001*; et**
2. **Que le Conseil approuve et adopte le Règlement pour exiger une élection partielle, annexé au titre de document 1, lequel exige qu'une élection partielle soit tenue pour**

**comblent la charge vacante de conseiller du quartier 13 (Rideau-Rockcliffe) conformément à la *Loi de 1996 sur les élections municipales*, comme décrit dans le présent rapport; et**

- 3. Que le Conseil approuve les délégations de pouvoirs par intérim suivantes pour les questions liées au quartier 13 (Rideau-Rockcliffe) jusqu'à l'assermentation et l'entrée en fonction d'un nouveau conseiller ou d'une nouvelle conseillère :**
  - a) Que le consentement en vertu du Règlement sur la délégation de pouvoirs entourant les questions liées au quartier 13 et la formulation des commentaires du conseiller dans les rapports du personnel liés au quartier 13, puissent être fournis par les conseillers Fleury et Cloutier; et**
  - b) Que soit délégué par intérim au greffier municipal et avocat général et au gestionnaire des Services législatifs le pouvoir d'approuver le paiement à même le budget du bureau du quartier 13 des dépenses ordinaires et de régler les questions de ressources humaines liées au bureau du quartier 13.**

ADOPTÉES

<b>2. NOMINATIONS AU CONSEIL DE SANTÉ D'OTTAWA</b>
--

**RECOMMANDATIONS DU RAPPORT**

**Que, suite aux délibérations du jury de sélection, le Conseil approuve :**

- 1. les nominations suivantes au Conseil de santé d'Ottawa, tous les mandats entrant en vigueur à l'approbation par le Conseil, pour le mandat du Conseil 2018-2022 :**

**Elyse Banham**

**Tammy DeGiovanni**

**Lewis Leikin**

**Suzanne Pinel**

**Peter Tilley**

2. la réserve ouverte de membres suivante à partir de laquelle le jury de sélection pourrait formuler des recommandations quant aux personnes à nommer si un poste devait être comblé lors du mandat 2018-2022 du Conseil :

**Jana Malhotra**

**Susan Ward**

ADOPTÉES

- |   |
|---|
| 3. NOMINATIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'OTTAWA |
|---|

#### **RECOMMANDATION DU RAPPORT**

Que, suite aux délibérations du jury de sélection, le Conseil approuve les nominations suivantes au Conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa, tous les mandats entrant en vigueur à l'approbation par le Conseil, pour le mandat du Conseil 2018-2022 :

**Steven Begg**

**Mary-Rose Brown**

**Kathy Fisher**

**Allan Higdon**

**Harvey Allan Slack**

ADOPTÉE

4. NOMINATIONS À LA COMMISSION DU TRANSPORT EN  
COMMUN

**RECOMMANDATIONS DU RAPPORT**

**Que, suite aux délibérations du jury de sélection, le Conseil municipal approuve :**

1. **les nominations suivantes à la Commission du transport en commun, tous les mandats entrant en vigueur à l'approbation par le Conseil, pour le mandat du Conseil 2018-2022 :**

**Anthony Carricato**

**Michael Olsen**

**Leah Williams**

**Sarah Wright-Gilbert**

2. **la réserve ouverte de membres suivante à partir de laquelle le jury de sélection pourrait formuler des recommandations quant aux personnes à nommer si un poste devait être comblé lors du mandat 2018-2022 du Conseil :**

**André Bergeron**

**Brian Innes**

**John Marshall**

**Caterina Ositashvili**

**MOTION NO 4/3**

Motion du conseiller S. Menard  
Appuyée par le conseiller J. Leiper

**Que la nomination de Michael Olsen soit renvoyée au Comité de sélection.**

La motion est REJETTÉE par un vote de 7 VOIX AFFIRMATIVES contre 16 VOIX NÉGATIVES, ainsi partagées :

POUR (7): Conseillers J. Leiper, T. Kavanagh, S. Menard, M. Fleury, D. Deans, J. Cloutier, C. McKenney

CONTRE (16): Conseillers G. Darouze, S. Blais, J. Harder, A. Hubley, R. Brockington, T. Tierney, J. Sudds, C.A. Meehan, M. Luloff, L. Dudas, K. Egli, E. El-Chantiry, G. Gower, R. Chiarelli, S. Moffatt, Maire J. Watson

#### **MOTION N° 4/4**

Motion de la conseillère J. Harder  
Appuyée par le conseiller A. Hubley

**Que cette question soit présentée dans les recommandations du rapport.**

ADOPTÉE par un vote de 16 VOIX AFFIRMATIVES et 7 VOIX NÉGATIVES, ainsi partagées :

POUR (16): Conseillers G. Darouze, S. Blais, J. Harder, A. Hubley, T. Tierney, J. Sudds, C.A. Meehan, M. Luloff, L. Dudas, K. Egli, E. El-Chantiry, G. Gower, J. Cloutier, R. Chiarelli, S. Moffatt, Maire J. Watson

CONTRE (7): Conseillers R. Brockington, J. Leiper, T. Kavanagh, S. Menard, M. Fleury, D. Deans, C. McKenney

Les recommandations du rapport sont présentées au Conseil et divisées pour faciliter le vote :

**Que, suite aux délibérations du jury de sélection, le Conseil municipal approuve :**

- 1. les nominations suivantes à la Commission du transport en commun, tous les mandats entrant en vigueur à l'approbation par le Conseil, pour le mandat du Conseil 2018-2022 :**

**Anthony Carricato**

ADOPTÉE



**Michael Olsen**

ADOPTÉES, avec la dissidence des conseillers Diane Deans, Riley Brockington, Theresa Kavanagh, Jeff Leiper, Mathieu Fleury, Catherine McKenney et Shawn Menard.

**Leah Williams**

ADOPTÉE

**Sarah Wright-Gilbert**

ADOPTÉE

2. **la réserve ouverte de membres suivante à partir de laquelle le jury de sélection pourrait formuler des recommandations quant aux personnes à nommer si un poste devait être comblé lors du mandat 2018-2022 du Conseil :**

**André Bergeron**

**Brian Innes**

**John Marshall**

**Caterina Ositashvili**

ADOPTÉE

RAPPORT NO 1 DU COMITÉ DE L'URBANISME

- |  |
|--|
| 5. MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE – 180,<br>PROMENADE ISLAND PARK |
|--|

**RECOMMANDATION DU COMITÉ**

**Aucune recommandation du Comité**

**MOTION NO 4/5**

Motion du conseiller J. Leiper  
Appuyée par le maire J. Watson

**ATTENDU QUE le Comité de l'urbanisme s'est penché sur le rapport concernant la proposition de modification du zonage du 180, promenade Island Park;**

**ATTENDU QUE la recommandation du personnel d'approuver la modification de zonage a été rejetée par le Comité;**

**ATTENDU QUE pour établir la position du Conseil, il est nécessaire que celui-ci adopte la recommandation;**

**ATTENDU QUE le rejet d'une demande de modification du zonage doit être justifié;**

**PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil adopte ce qui suit concernant la demande de modification du zonage du 180, promenade Island Park (point 5 de l'ordre du jour du Conseil municipal – Rapport n° 1 du Comité de l'urbanisme) :**

1. **Que la demande de modification du zonage du 180, promenade Island Park est rejetée;**
2. **Que la demande est rejetée pour les motifs suivants :**
  - a. **Le zonage actuel respecte la Déclaration de principes provinciale;**
  - b. **Le zonage actuel est conforme au Plan officiel;**
  - c. **Le zonage proposé ne respecte pas l'intention définie dans le *Règlement de zonage* pour la zone R1;**
  - d. **Une utilisation d'emploi à cet endroit ne serait pas suffisamment proche des installations cyclables et de transport en commun;**
  - e. **Une utilisation d'emploi à cet endroit ne serait pas conforme aux dispositions sur l'emploi des politiques du Plan officiel;**
3. **Que les motifs de refus ci-dessus soient intégrés au résumé des observations écrites et orales du public, qui sera présenté au Conseil lors de sa prochaine réunion et accompagné des détails de la consultation figurant dans le rapport, des observations orales présentées au Comité de l'urbanisme ainsi que des observations écrites reçues entre la publication du rapport et le moment de la décision du Conseil.**

ADOPTÉE

6. MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE – 2983 ET 3053,  
CHEMIN NAVAN

**RECOMMANDATION DU COMITÉ**

Que le Conseil approuve une modification du Règlement de zonage no 2008-250 visant les 2983 et 3053, chemin Navan afin de permettre des utilisations polyvalentes résidentielles et non résidentielles, y compris un poste d'essence et un lave-auto, l'aménagement d'un centre commercial assujéti à des dispositions en matière de cours propres au secteur et l'application d'un symbole d'aménagement différé, comme il est indiqué dans le document 1 et expliqué en détail dans le document 3.

ADOPTÉE

7. MOTION - RÉSOLUTION DU CONSEIL CONCERNANT L'ARTICLE 45 DE LA *LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE*, À L'ÉGARD DU 168, AVENUE DALY

**RECOMMANDATION DU COMITÉ**

Que le Conseil approuve qu'une demande au Comité de dérogation soit permise à l'égard de l'immeuble du 168, avenue Daly pour des dérogations mineures associées aux rénovations proposées.

ADOPTÉE

## **ORDRE DU JOUR POUR APPROBATION EN BLOC**

### **PLANNING COMMITTEE REPORT 1**

- A. **MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE – 5035, 5045 ET 5055, PROMENADE INNOVATION**

#### **RECOMMANDATION DU COMITÉ**

**Que le Conseil approuve une modification du Règlement de zonage no 2008-250 visant les 5035, 5045 et 5055, promenade Innovation afin de permettre un établissement de soins des animaux et un hôpital vétérinaire, comme il est expliqué en détail dans le document 2.**

**ADOPTÉE**

- B. **MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE – 575, PROMENADE DEALERSHIP**

#### **RECOMMANDATION DU COMITÉ**

**Que le Conseil approuve une modification au Règlement de zonage no 2008-250 visant le 575, promenade Dealership, afin de permettre l'aménagement d'un atelier de carrosserie, d'un concessionnaire automobile et d'une agence de location d'automobiles, comme l'indique le document 2.**

**ADOPTÉE**

C. ZONE D'INFLUENCE D'AMÉNAGEMENT DU RÉSEAU DE L'O-  
TRAIN

**RECOMMANDATION DU COMITÉ**

**Que le Conseil approuve et adopte la modification apportée au Plan officiel relative à la zone d'influence d'aménagement du réseau de l'O-Train, comme le précisent le présent rapport et le document 2.**

ADOPTÉE

**MOTION PORTANT ADOPTION DE RAPPORTS**

**MOTION NO 4/6**

Motion du conseiller G. Darouze  
Appuyée par le conseiller T. Tierney

**Que le rapport du Bureau du greffier municipal et de l'avocat général intitulé « Déclaration d'une charge vacante au Conseil municipal - quartier 13 (Rideau-Rockcliffe) et questions connexes »; le rapport du Jury de sélection, Conseil de santé d'Ottawa, intitulé « Nominations – Conseil de santé d'Ottawa »; le rapport du Jury de sélection, Conseil d'administration de la bibliothèque publique d'Ottawa, intitulé « Nominations au Conseil d'administration de la bibliothèque publique d'Ottawa »; le rapport du Jury de sélection, Commission du transport en commun, intitulé « Nominations à la Commission du transport en commun »; et le rapport n° 1 du Comité de l'urbanisme, soient reçus et adoptés, dans leur version modifiée.**

ADOPTÉE

## **MOTIONS DONT AVIS A ÉTÉ DONNÉ ANTÉRIEUREMENT**

### **MOTION NO 4/7**

Motion du conseiller J. Cloutier

Appuyée par la conseillère J. Harder

**ATTENDU QU'Alta Vista compte deux propriétés appartenant au gouvernement fédéral : le Collège canadien de gestion des urgences, situé au 1495, chemin Heron, et un terrain non aménagé, situé au 530, chemin Tremblay;**

**ATTENDU QUE le Collège canadien de gestion des urgences est situé du côté nord du chemin Heron, sur un terrain d'environ 17 acres donnant sur un espace vert municipal et les habitations de Guildwood Estates;**

**ATTENDU QUE la propriété fédérale du chemin Tremblay est située du côté sud du chemin Tremblay, à l'intersection du boulevard St-Laurent, sur un terrain d'environ 26 acres donnant sur les habitations d'Eastway Gardens;**

**ATTENDU QUE les pavillons du Collège sont vacants et en voie de démolition;**

**ATTENDU QUE la propriété du chemin Tremblay est vacante et possède un fort potentiel de densification en raison de sa taille et de son emplacement;**

**ATTENDU QUE le gouvernement fédéral a l'intention de céder le Collège, aux fins de réaménagement, à la Société immobilière du Canada, laquelle est chargée d'administrer et de réaménager les biens immobiliers de la Couronne;**

**ATTENDU QUE le gouvernement fédéral, par l'entremise de la Société immobilière du Canada, a déjà vendu une partie de la propriété du chemin Tremblay à un promoteur immobilier du secteur privé;**

**ATTENDU QUE les résidents du secteur demandent la tenue d'une consultation, la mise en place d'un processus transparent de planification directrice qui donnerait des précisions sur le rôle de la vente dans la vision globale du gouvernement fédéral pour la propriété du chemin Tremblay, et la possibilité de se prononcer sur les futurs plans pour le site ainsi que pour le Collège;**

**PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil municipal d'Ottawa demande au gouvernement fédéral (directement ou par l'entremise de la Société immobilière du Canada) d'entreprendre l'élaboration d'un plan directeur d'aménagement proactif pour le Collège avant de vendre la propriété à un membre du secteur privé.**

**IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE** le Conseil municipal d'Ottawa demande au gouvernement fédéral de suspendre toute autre tentative de vente de la propriété du chemin Tremblay en attendant la tenue d'une consultation communautaire visant à déterminer le potentiel d'aménagement du site.

**IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE** le maire écrive au député fédéral du secteur et à la Société immobilière du Canada pour leur faire part de la demande du Conseil à cet égard.

ADOPTÉE

**MOTION NO 4/8**

Motion du conseiller S. Moffatt

Appuyée par le conseiller K. Egli

**ATTENDU QUE** le Comité de l'environnement et de la protection climatique a pour mandat « d'offrir une orientation et des directives sur les questions relevant des secteurs suivants : services environnementaux, viabilité des collectivités, gestion des eaux pluviales et des déchets solides, services publics, eaux et eaux usées, contrôle de la pollution de l'eau, foresterie urbaine et espaces libres »;

**ATTENDU QUE** la protection climatique faisait partie des priorités pour le mandat 2014-2018 du Conseil et que ce sujet en général a des répercussions sur plus d'un comité;

**ATTENDU QUE** le nom du Comité ne fait pas mention de ses responsabilités précises concernant les eaux, les eaux usées et les déchets solides;

**PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE** le Comité de l'environnement et de la protection climatique soit renommé « Comité permanent de la protection de l'environnement, de l'eau et de la gestion des déchets ».

**IL EST EN OUTRE RÉSOLU QU'**une optique climatique soit appliquée aux rapports types de tous les comités permanents et que cet aspect soit étudié dans le cadre de l'Examen de mi-mandat de la structure de gestion publique.

**IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE** toutes les optiques soient analysées en détail dans le cadre de l'Examen de mi-mandat de la structure de gestion publique pour assurer l'efficacité et la pertinence des rapports aux comités et au Conseil.

La Motion n° 4/8 est présentée au Conseil et les résolutions sont partagées pour faciliter le vote.

**(PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Comité de l'environnement et de la protection climatique soit renommé « Comité permanent de la protection de l'environnement, de l'eau et de la gestion des déchets »)**

ADOPTÉE par un vote de 19 VOIX AFFIRMATIVES contre 3 VOIX NÉGATIVES, ainsi partagées :

POUR           Conseillers G. Darouze, S. Blais, J. Harder, A. Hubley, T. Tierney,  
(19):           J. Sudds, C.A. Meehan, M. Luloff, L. Dudas, K. Egli, E. El-Chantiry,  
                  J. Leiper, T. Kavanagh, G. Gower, S. Menard, M. Fleury, R. Chiarelli, S.  
                  Moffatt

CONTRE       Councillors R. Brockington, D. Deans, C. McKenney  
(3):

**IL EST EN OUTRE RÉSOLU QU'une optique climatique soit appliquée aux rapports types de tous les comités permanents et que cet aspect soit étudié dans le cadre de l'Examen de mi-mandat de la structure de gestion publique.**

**IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE toutes les optiques soient analysées en détail dans le cadre de l'Examen de mi-mandat de la structure de gestion publique pour assurer l'efficacité et la pertinence des rapports aux comités et au Conseil.**

ADOPTÉE

## **MOTIONS EXIGEANT LA SUSPENSION DES RÈGLES DE PROCÉDURE**

### **MOTION NO 4/9**

Motion de la conseillère J. Harder  
Appuyée par la conseillère C. McKenney

***Que les Règles de procédure soient suspendues afin que soit examinée la motion suivante pour que soient transmis, le plus rapidement possible, au ministère des Affaires municipales et du Logement de l'Ontario les commentaires de la Ville en***



*réponse à la consultation sur l'augmentation de l'offre de logements dans la province :*

**ATTENDU QUE** le ministère des Affaires municipales et du Logement (MAML) entend élaborer un plan d'action visant à augmenter l'offre de logements en Ontario et à éliminer les obstacles à l'accès à la propriété et à la location de logements;

**ATTENDU QUE** pour orienter le plan d'action, le MAML a lancé une consultation publique sur la manière d'augmenter l'offre de logements en Ontario;

**ATTENDU QUE** la Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique, de concert avec la Direction générale des services sociaux et communautaires et d'autres directions générales de la Ville, a rédigé une réponse provisoire au MAML dans le cadre de cette consultation;

**ATTENDU QUE** cette réponse provisoire a été examinée par les membres du Comité de l'urbanisme et l'agente de liaison du Conseil en matière de logement et d'itinérance;

**ATTENDU QUE** la réponse finale proposée, qui comprend tous les commentaires reçus, est jointe à la présente motion<sup>2</sup>.

**PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE** le Conseil appuie formellement la réponse présentée.

**IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE** le Conseil demande au directeur général de la planification, de l'infrastructure et du développement économique de soumettre les commentaires au ministère des Affaires municipales et du Logement, au nom du Conseil.

ADOPTÉE

---

<sup>2</sup> Voir l'annexe B.

**MOTION NO 4/10**

Motion du conseiller M. Fleury  
Appuyée par le conseiller R. Brockington

***Que les règles de procédure soient suspendues afin que soit examinée la motion suivante :***

**ATTENDU QUE le 28<sup>e</sup> concours annuel de ragoût est une activité du Bal de Neige, et que les restaurateurs du marché By concourent pour remporter les honneurs lors de cet événement communautaire de longue date;**

**ATTENDU QUE le concours se déroulera le vendredi 8 février 2019, de 11 h à 22 h;**

**ATTENDU QUE la rue York devra être fermée en direction est, de la rue William à la rue Dalhousie, pour les besoins du concours et le montage des installations dans la rue;**

**ATTENDU QUE le montage sur rue commencera à 6 h, et l'événement, à 11 h, le vendredi 8 février 2019;**

**ATTENDU QUE le démontage des installations débutera à 22 h le vendredi 8 février 2019 et que la rue sera rouverte à 6 h le samedi 9 février 2019;**

**ATTENDU QUE le *Règlement sur les événements spéciaux* (n° 2001-260) de la Ville d'Ottawa interdit la fermeture de rues avant 18 h du lundi au vendredi;**

**PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil approuve la fermeture de la rue York en direction est, de la rue William à la rue Dalhousie, de 6 h le vendredi 8 février 2019 à 6 h le samedi 9 février 2019 pour le 28<sup>e</sup> concours annuel de ragoût, pourvu que de l'Équipe consultative des événements spéciaux (ECES) donne son approbation et que soient respectées ses exigences et ses conditions.**

ADOPTÉE

**MOTION NO 4/11**

Motion du conseiller T. Tierney  
Appuyée par le conseiller M. Luloff

***Que les règles de procédure soient suspendues afin que soit examinée la motion suivante :***

**ATTENDU QUE** la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario (CAJO) délivre des permis restreints de vente d'alcool par un fabricant (aussi connu sous le nom de permis « au verre ») qui permettent aux producteurs d'alcool de l'Ontario détenant déjà un permis de fabricant de la CAJO de vendre et de servir à certaines conditions leurs propres boissons alcoolisées pour consommation en portions individuelles à leur site de fabrication;

**ATTENDU QU'ÉTANT** donné que les demandeurs de permis « au verre » ne sont pas tenus de faire connaître leur demande au public, la CAJO exige une résolution du Conseil municipal manifestant l'appui de la population locale avant de délivrer un permis « au verre »;

**ATTENDU QUE** le 29 avril 2015, le Conseil municipal d'Ottawa a approuvé une résolution visant à accorder systématiquement une approbation générale aux fabricants d'Ottawa possédant déjà un permis en règle de la CAJO et cherchant à obtenir de celle-ci un permis restreint de vente d'alcool par un fabricant (permis « au verre »); et que l'approbation générale est arrivée à échéance à la fin de 2018;

**ATTENDU QU'AU** vu du potentiel économique de l'industrie de fabrication de boissons alcoolisées, il est souhaitable de continuer à offrir un soutien actif aux fabricants existants souhaitant faire une demande de permis « au verre » à la CAJO;

**PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE** jusqu'au 31 décembre 2022, le Conseil municipal appuie la demande de tout fabricant d'Ottawa qui détient déjà un permis de la CAJO et qui cherche à obtenir un permis restreint de vente d'alcool par un fabricant (permis « au verre ») de la CAJO.

ADOPTÉE

## **MOTION PORTANT PRÉSENTATION DE RÈGLEMENTS**

### **MOTION NO 4/12**

Motion du conseiller G. Darouze  
Appuyée par le conseiller T. Tierney

**That the by-laws listed on the Agenda under Motion to Introduce By-laws, Three Readings, be read and passed; and**

**That the following by-law be read and passed:**

**“A by-law of the City of Ottawa requiring a by-election to be held to fill the vacancy in the office of the member of Council for Ward 13 - Rideau-Rockcliffe”.**

ADOPTÉE

## **RÈGLEMENTS**

### **TROIS LECTURES**

- 2019-1. Règlement de la Ville d'Ottawa modifiant le Règlement n° 2007-338, dans sa version modifiée, afin d'affecter des agents d'application des règlements municipaux à l'Unité des agents spéciaux de la Direction générale des transports.
- 2019-2. Règlement de la Ville d'Ottawa établissant certains terrains en routes publiques et les affectant à l'utilisation publique (cour Rideau Shore).
- 2019-3. Règlement de la Ville d'Ottawa établissant certains terrains en routes publiques et les affectant à l'utilisation publique (chemin Old Prescott, avenue Beechwood, chemin Copeland, chemin Carp, chemin March, rue Bank, rue Joseph-Cyr, boulevard St-Joseph, chemin Sixth Line, boulevard Jeanne-D'Arc, avenue Bronson, promenade Riverside, chemin Mitch Owens, avenue Cody et avenue Cyr).
- 2019-4. Règlement de la Ville d'Ottawa modifiant le Règlement n° 2003-499 sur les voies réservées aux pompiers.
- 2019-5. Règlement de la Ville d'Ottawa abrogeant le Règlement n° 2018-293, établissant certains terrains en routes publiques et les affectant à l'utilisation publique (voie Watercolours, rue Seeley's Bay, voie Freshwater et plateau Dovetail).

- 2019-6. Règlement de la Ville d'Ottawa modifiant le Règlement n° 2018-167 sur l'alimentation municipale en eau et abrogeant le Règlement n° 2013-360.
- 2019-7. Règlement de la Ville d'Ottawa modifiant le Règlement n° 2017-180 sur l'affectation d'agents d'application des règlements municipaux au contrôle du stationnement sur les propriétés privées.
- 2019-8. Règlement de la Ville d'Ottawa régissant les travaux du Conseil municipal et de ses comités et abrogeant le Règlement n° 2016-377.
- 2019-9. Règlement de la Ville d'Ottawa soustrayant à la réglementation relative aux parties de lots certains terrains du plan 4M-1508 situés sur la voie Overberg et la rue Rioja.
- 2019-10. Règlement de la Ville d'Ottawa soustrayant à la réglementation relative aux parties de lots certains terrains du plan 4M-1596 situés sur le privé Parish.
- 2019-11. Règlement de la Ville d'Ottawa soustrayant à la réglementation relative aux parties de lots certains terrains du plan 4M-1609 situés sur la terrasse Chimney Corner, la voie Freshwater et la voie Watercolours.
- 2019-12. Règlement de la Ville d'Ottawa modifiant le Règlement n° 2008-250 afin que soit retiré le symbole d'aménagement différé des terrains ayant pour désignations municipales les 1445 et 1451, rue Wellington.
- 2019-13. Règlement de la Ville d'Ottawa modifiant le Règlement n° 2008-250 afin de changer le zonage des terrains ayant pour désignations municipales les 5035, 5045 et 5055, promenade Innovation.
- 2019-14. Règlement de la Ville d'Ottawa modifiant la section 2 (Orientations stratégiques) du volume 1 du Plan officiel de la Ville d'Ottawa pour actualiser la zone d'influence d'aménagement.
- 2019-15. Règlement de la Ville d'Ottawa modifiant le Règlement n° 2008-250 afin que soit retiré le symbole d'aménagement différé du terrain ayant pour désignation municipale le 4025 (anciennement le 4005), promenade Strandherd.
- 2019-16. Règlement de la Ville d'Ottawa modifiant le Règlement n° 2008-250 afin de changer le zonage du terrain ayant pour désignation municipale le 575, promenade Dealership.

- 2019-17. Règlement de la Ville d'Ottawa modifiant le Règlement n° 2008-250 afin de changer le zonage des terrains ayant pour désignations municipales les 2983 et 3053, chemin Navan.
- 2019-18. Règlement de la Ville d'Ottawa exigeant la tenue d'une élection partielle pour pourvoir un poste de membre du Conseil pour le quartier 13 – Rideau-Rockcliffe.

ADOPTÉES

### **RÈGLEMENT DE RATIFICATION**

#### **MOTION NO 4/13**

Motion du conseiller G. Darouze  
Appuyée par le conseiller T. Tierney

**That the following by-law be read and passed:**

**To confirm the proceedings of the Council meeting of January 30, 2019.**

ADOPTÉE

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Le Conseil ajourne la séance à 12 h 02.

---

**GREFFIER**

---

**MAIRE**

## **ANNEX A - DISCOURS SUR L'ÉTAT DE LA VILLE**

### **Discours sur l'état de la Ville**

**Jim Watson, maire**

**Le mercredi 30 janvier 2019**

Une autre année productive et bien remplie s'étant écoulée, le discours sur l'état de la Ville nous donne l'occasion de passer en revue ce que nous avons accompli.

Par ailleurs, le début d'un nouveau mandat du Conseil présente une occasion particulière de regarder devant nous et de reconnaître les défis et les possibilités qui attendent notre ville.

Durant ce mandat, nous travaillerons à plusieurs projets importants : inauguration de la Ligne de la Confédération, lancement des travaux de l'Étape 2, révision du Plan officiel et du Plan directeur des transports de la Ville, stratégie de gestion des déchets solides et examen des limites de quartiers.

Durant les quatre prochaines années, les membres du Conseil auront le privilège de travailler ensemble à la résolution des difficultés et à l'amélioration de la collectivité et de la qualité de vie des résidents.

Mais, avant de commencer, je prends un moment pour reconnaître que nous sommes ici sur le territoire non cédé du peuple algonquin, qui a vécu sur ces terres ancestrales pendant des millénaires.

La relation que nous entretenons avec les communautés algonquines voisines – de Pikwakanagan et de Kitigan Zibi – ainsi qu'avec tous les résidents métis, inuits et des Premières Nations d'Ottawa me tient à cœur.

Je souhaite la bienvenue au chef Kirby Whiteduck de Pikwakanagan, qui se joint à nous aujourd'hui.

J'estime important que nos partenaires autochtones assistent à de tels événements.

Leur présence soutient notre amitié durable mais aussi la volonté de la Ville à faire sa part des efforts de réconciliation de notre pays.

L'an dernier, j'ai éprouvé de la fierté lorsque le Conseil a adopté un Plan d'action et un énoncé de réconciliation répondant aux appels à l'action du rapport de la Commission de vérité et de réconciliation.

À mon avis, c'est le moins que nous puissions faire pour vivre en solidarité avec nos voisins algonquins et commencer à redresser les torts du passé.

Et nous poursuivons cette grande collaboration sur plusieurs plans.

En novembre dernier, nous annonçons que la Ville et Tourisme Ottawa avaient travaillé avec la communauté du chef Whiteduck et Indigenous Sport and Wellness Ontario à la mise sur pied d'initiatives de promotion du mieux-être des Autochtones par le biais du développement du sport, du leadership et de la collectivité.

Dans le cadre de l'accord convenu, Ottawa aura l'honneur d'accueillir les Jeux autochtones d'été de l'Ontario de 2021, de même que les Jeux autochtones des Maîtres de 2021 et de 2023.

Nous en sommes ravis.

En tant qu'hôtes de ces jeux prestigieux, nos résidents auront l'occasion d'en apprendre davantage sur la culture autochtone et de la célébrer.

Nous avons hâte de célébrer la culture autochtone avec les milliers de participants qui viendront à Ottawa pour ces événements.

Comme nous le savons, ces grands événements sont importants pour l'économie d'Ottawa et ils contribuent au maintien de bons emplois dans notre industrie du tourisme.

Il me paraît plutôt injuste de comparer la réussite de notre secteur du tourisme de l'an dernier à celle qu'elle a connue en 2017, année du 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada.

La ville et l'organisme Ottawa 2017 avaient livré un programme d'activités très réussi, qui avait enthousiasmé nos résidents mais aussi les plus de 11 millions de touristes en visite dans la capitale nationale cette année-là.

De fait, l'année 2017 a été tellement bonne que bien des gens nous ont prédit un vilain lendemain de veille touristique pour 2018.

Or, nos partenaires de Tourisme Ottawa sont heureux de rapporter que, en dépit des craintes, la demande hôtelière a augmenté de plus de 4 % par rapport à 2016, ce qui constitue une réalisation importante pour notre secteur du tourisme.

Le même message nous parvient de l'Aéroport d'Ottawa, où le nombre de passagers a augmenté de 5,6 % par rapport à 2017 pour atteindre un nouveau record.



L'importance de cette activité est difficile à ignorer après la publication, la semaine dernière, de l'étude des retombées économiques de Tourisme Ottawa.

Les données publiées indiquent que plus de 43 000 emplois directs et indirects dépendent de la santé du secteur touristique de notre ville.

L'économie touristique d'Ottawa ajoute 1,4 milliard de dollars au PIB, soit plus de 3,8 millions de dollars par jour.

À Tourisme Ottawa, Michael Crockatt et son équipe s'affairent continuellement à promouvoir Ottawa comme destination.

Ils veillent aussi à ce qu'Ottawa continue sur sa lancée en attirant des événements sportifs et des conférences de grande envergure.

La nouvelle taxe hôtelière leur donne maintenant les moyens de livrer une concurrence énergique sur la scène mondiale pour attirer de tels événements.

L'an dernier, nous avons accueilli avec succès des événements comme :

- les Championnats canadiens d'athlétisme;
- la Volleyball Nations League de la FIVB à la Place TD; et
- les Championnats de soccer féminin USports, où l'équipe de l'Université d'Ottawa a remporté la victoire sur son propre terrain.

Pour maintenir la cadence en 2019, Ottawa sera l'hôte de nombreux autres événements excitants, dont :

- les Championnats canadiens de gymnastique artistique;
- les Championnats ontariens de basketball pour garçons de moins de 14 ans et filles de moins de 16 ans; et
- les Championnats universitaires de rugby féminin.

À eux seuls, ces quatre événements attireront à Ottawa 3500 athlètes – auxquels s'ajouteront parents, entraîneurs et arbitres – qui, pour la plupart, séjourneront dans des hôtels et fréquenteront des commerces locaux.

Et les étapes importantes que franchiront nos secteurs du tourisme et de la culture cette année donneront aux touristes d'autres bonnes raisons de visiter Ottawa.

Le Centre national des Arts aura 50 ans cette année et célébrera cet anniversaire en lançant son programme de théâtre autochtone.

La Nouvelle Scène – qui abrite quatre compagnies de théâtre francophone dans ses nouveaux locaux de la rue King Edward – aura quant à elle 20 ans cette année.

Le Bluesfest et le Chamberfest fêteront tous deux leur 25<sup>e</sup> saison, alors que Musique et Autres Mondes soulignera son 10<sup>e</sup> anniversaire.

En 2020, le monde entier célébrera le 75<sup>e</sup> anniversaire de la libération de la Hollande durant la Seconde Guerre mondiale.

On se rappelle que lors de cette période difficile pour les Hollandais, la famille royale des Pays-Bas a trouvé refuge à Ottawa.

La princesse Margriet a d'ailleurs vu le jour en 1943 à l'Hôpital Civic d'Ottawa, dont la maternité a été déclarée extraterritoriale par proclamation fédérale, assurant ainsi la nationalité strictement hollandaise de la nouvelle princesse et préservant son rang dans la succession au trône.

Ces événements sont à l'origine de la relation particulière qui unit le Canada et les Pays-Bas et ils expliquent pourquoi, chaque printemps depuis lors, la Hollande envoie à Ottawa 20 000 tulipes qui s'épanouissent dans notre ville et l'égayent de leurs couleurs.

J'ai écrit au premier ministre Trudeau et à la ministre Freeland pour leur suggérer d'inviter le roi et la reine des Pays-Bas à Ottawa, en 2020, afin que nous puissions célébrer ces événements mémorables comme il se doit.

Sur un autre sujet, vous savez peut-être que l'édifice du Centre de la Colline parlementaire est fermé depuis cette semaine, et ce pendant plus de dix ans, afin de subir d'importantes rénovations.

Ainsi, une génération d'écoliers en visite à Ottawa n'aura pas accès à l'édifice du Parlement.

Mais je ne doute pas que les visiteurs se plairont à découvrir les demeures temporaires de la Chambre des communes dans l'édifice de l'Ouest et de la salle du Sénat dans l'ancienne gare ferroviaire.

Et n'oublions pas les nombreux autres projets municipaux qui ajoutent à Ottawa en tant que destination tout en la rendant plus agréable pour ses résidents.

Le printemps dernier, nous avons ouvert la nouvelle Galerie d'art d'Ottawa, une installation reconnue mondialement qui s'est vite classée comme attraction touristique et a même reçu des éloges du *New York Times*.

Bien qu'elle n'ait pas été en activité toute l'année, la Galerie est fière d'avoir accueilli 230 000 visiteurs en 2018, soit un nombre record représentant plus du double de ses projections.

Cette donnée me réjouit, mais elle ne m'étonne pas.

La semaine dernière, j'ai assisté à un événement de l'Alliance culturelle d'Ottawa, qui s'occupe activement d'élaborer la prochaine feuille de route culturelle de notre ville.

L'Alliance a profité de l'occasion pour communiquer les résultats d'une récente étude indiquant que 90 % des résidents d'Ottawa-Gatineau assistent et participent aux événements culturels.

En plus de dépasser la moyenne nationale, ce taux de participation nous classe devant sept autres grandes villes canadiennes.

J'estime que c'est de bon augure pour les prochaines années des secteurs des arts et de la culture de notre ville.

Nous voyons un autre signe encourageant dans l'augmentation du nombre de murales dans la ville, reflétant l'enthousiasme de nombreux résidents pour ces œuvres d'art publiques.

L'automne dernier, Sara May, une résidente de l'avenue Stirling à Hintonburg, a fait peindre sur le côté de sa maison un portrait d'Imelda, son bouledogue français de trois ans, posant avec des fleurs.

Après qu'on lui a demandé de cacher le portrait sous une couche de peinture en vertu du règlement municipal, le conseiller Leiper et moi sommes intervenus au Conseil pour sauvegarder la belle murale qui mettait de la vie et de la joie dans le quartier.

Le personnel examinera cette année le Règlement sur les enseignes permanentes sur des propriétés privées, et je leur ai demandé de trouver un moyen simple pour accorder des exemptions lorsqu'il y a lieu.

Ceci encourager ce type d'art civique non commercial qui ajoute de l'attrait et de la vie dans notre ville.

Parmi les autres lieux d'intérêt en croissance de la ville, il y a le parc Lansdowne.

Depuis sa revitalisation, le parc Lansdowne est l'une des principales destinations de la ville et un important moteur économique, sans compter qu'il est source de fierté et lieu de divertissement pour tous.

Aussi, une fois la passerelle Flora ouverte à l'automne 2019, les résidents disposeront de moyens plus nombreux pour se rendre au parc.

Cet ajout intéressant à notre réseau de transport permettra aux piétons et aux cyclistes d'atteindre le parc Lansdowne plus facilement, et il améliorera la connectivité entre les quartiers.

Cette réalisation de 21 millions de dollars est un bel exemple de ce que nous pouvons accomplir lorsque les trois ordres de gouvernement collaborent au financement d'importants projets d'infrastructure.

Je tiens d'ailleurs à remercier la ministre fédérale Catherine McKenna et l'ancien ministre provincial Yasir Naqvi d'avoir permis la réalisation de ce projet emballant, dont le résultat agrémente la vie des résidents et des visiteurs.

Nous sommes à plusieurs années du but, mais, avec nos partenaires de Bibliothèque et Archives Canada, nous continuons de faire avancer le projet de la future Bibliothèque publique centrale.

Il s'agit d'une initiative importante pour notre collectivité, car la pertinence et le besoin de bibliothèques à Ottawa sont plus grands que jamais.

J'ai appris par le président du conseil de la Bibliothèque publique d'Ottawa Tim Tierney que, seulement l'an dernier, la BPO a enregistré le nombre impressionnant de 4,4 millions de visites en personne.

En novembre, nous avons annoncé que l'équipe renommée formée de Diamond Schmitt Architects et de la firme locale KWC Architects avait été choisie pour concevoir la nouvelle bibliothèque.

Au constat du travail exceptionnel que l'équipe a effectué dans les projets de revitalisation du CNA et du nouvel Édifice du Sénat du Canada, j'ai très hâte de voir l'édifice emblématique qu'elle proposera pour notre future bibliothèque centrale.

Les consultations publiques sur ce grand projet d'aménagement urbain commenceront à la fin de février.

Les détails seront annoncés bientôt, et je vous encourage à venir en grand nombre pour dire aux concepteurs les fonctionnalités que vous souhaitez voir intégrées dans le bâtiment.

Dans le même ordre d'idées, la planification de la nouvelle bibliothèque de Riverside-Sud débutera cette année, et la conseillère Meehan et moi avons hâte à son ouverture, prévue pour 2021.

Grâce à tous ces investissements dans notre ville, la confiance en notre économie continue de croître.

Le printemps dernier, le taux de chômage à Ottawa a atteint ses niveaux les plus bas en 30 ans, s'établissant à 4,2 % en avril.

Depuis avril, nous avons approuvé trois autres projets qui nous aideront à diversifier notre économie et à créer des milliers de nouveaux emplois à Ottawa.

En mai, nous avons approuvé les plans d'agrandissement de Hard Rock visant l'hippodrome Rideau-Carleton, dans le secteur sud.

Ce projet de 320 millions de dollars créera quelque 3100 emplois dans le secteur de la construction et fera passer le nombre d'emplois permanents de 400 à près de 900.

En juillet, c'est avec plaisir que j'ai confirmé l'arrivée dans l'est de la ville de la société Amazon et la construction de son nouveau centre de traitement des commandes sur le chemin Boundary.

Non seulement l'ouverture d'Amazon créera 600 emplois à temps plein à Ottawa, mais la construction de son installation donnera du travail à 1500 résidents.

Amazon créera 600 bons emplois pour nos résidents dans l'est de la ville.

À la réunion de novembre du Conseil d'administration de la CCN, nous avons approuvé un projet de complexe créatif et de studio de tournage de 40 millions de dollars, qui sera construit en face du Sportsplex de Nepean.

Je suis fier d'avoir présenté cette proposition en collaboration avec Bruce Harvey, commissaire cinématographique d'Ottawa, et TriBro Studios, avec l'appui des conseillers Egli, Harder et Cloutier.

Le projet créera environ 500 emplois à temps plein durant la construction et, au cours des premières années d'activité, plus de 500 emplois à temps plein dans les secteurs du cinéma, de la télévision et de l'animation.

Et grâce au leadership de la conseillère Harder, nous ouvrirons bientôt – sur la même propriété de la CCN, qui abrite 16 kilomètres de routes – une piste d'essai de véhicules

autonomes sur laquelle nous pourrions mener des tests à l'écart des usagers de la route.

Ce projet appuiera aussi le développement de produits et de technologies d'agriculture de précision, liés aux pratiques agricoles de pointe permettant d'améliorer les rendements et de diminuer l'empreinte environnementale.

Parlant de la CCN, je continue d'espérer que les négociations entre celle-ci et les partenaires qui envisagent de réaménager les plaines LeBreton seront fructueuses et permettront de lancer ce projet qui créerait des milliers d'emplois dans notre ville.

Et avec le déménagement potentiel du centre Canadian Tire au centre-ville, nous devons être conscient – comme l'est le conseiller Gower – du besoin d'aider à combler ce vide.

Je suis content que nous ayons pu aider à créer ces milliers d'emplois bien rémunérés pour les résidents d'Ottawa tout en tenant les comptes de la Ville en ordre.

Nous avons aidé à livrer ces milliers d'emplois pour nos résidents en maintenant une discipline fiscale à l'hôtel de ville.

Vous savez que, depuis que je suis maire, je tiens à ce que le taux de taxation soit faible et à ce que la ville soit abordable pour tous.

J'ai toujours cru que cette discipline fiscale aidait les aînés à revenu fixe, les jeunes couples qui souhaitent acheter une maison et les petites entreprises en butte à la hausse des coûts.

Comme je le dis toujours : Pour aider nos résidents et nos petites entreprises, nous devons faire partie de la solution, pas du problème.

C'est pourquoi, à la dernière élection, j'ai promis d'aider les restaurants – qui mettent tant de vie dans nos quartiers – en réduisant de 50 % les droits de permis de terrasse.

Grâce à cette réduction, les restaurants détenteurs de permis de terrasse économiseront en moyenne 3200 dollars par année.

Et c'est avec plaisir que je présenterai cette proposition dans le cadre du prochain budget, afin de donner un coup de main à des entrepreneurs d'Ottawa qui travaillent dur.

Je me suis aussi engagé à tâcher de réduire les coûts des organisateurs de festivals, qui comptent sur notre aide pour réussir leurs événements.

Ces organisateurs me disent souvent que leurs frais de sécurité et de services policiers augmentent sans cesse.

Voilà pourquoi je me suis engagé à travailler avec le gouvernement provincial et le personnel des services d'urgence de la Ville – qui gère le règlement municipal sur les événements spéciaux – à apporter des changements qui permettront aux organisateurs de faire appel à plus de professionnels de la sécurité publique et à moins d'agents en service rémunéré.

Cela permettrait aux organisateurs d'économiser au chapitre de la sécurité et ainsi d'avoir davantage de fonds à réinvestir dans les artistes et les musiciens.

Nous savons tous que les festivals jouent un grand rôle dans la définition de l'identité culturelle et touristique de notre ville.

Ils soutiennent aussi notre industrie de la musique en croissance, les musiciens, les producteurs et les salles qui peuvent réellement faire d'Ottawa une ville de la musique.

C'est dans cette optique que, l'an dernier – grâce au leadership du conseiller Jeff Leiper – le Conseil a approuvé la toute première Stratégie musicale d'Ottawa, un plan qui cerne des possibilités et cible des investissements visant à favoriser la croissance de ce secteur prometteur.

Et notre enthousiasme collectif pour la musique attire déjà des investissements.

Pensez seulement au plus récent ajout dans la rue Queen, juste à côté de la station Parlement du train léger.

Au cœur du centre-ville, le Queen Street Fare est vite devenu populaire comme carrefour de restauration et lieu de musique où l'on peut assister à des prestations presque chaque soir.

Cet endroit a été le premier à se procurer notre nouveau « permis de stationnement dans les zones de chargement pour les musiciens », qui permet aux musiciens de décharger leurs instruments dans des zones commodes, à proximité du lieu.

Et cela n'est qu'une des transformations à toucher la rue Queen, comme l'écrivait récemment Michael Curran dans l'*Ottawa Business Journal*.

Je le cite :

« Le CNA et la super-bibliothèque encadreront parfaitement la rue Queen et en feront un couloir plus vivant que jamais.

« Quand on songe aussi au train léger, à de meilleurs édifices, à une offre de divertissements améliorée et aux entreprises technologiques florissantes, comme Klipfolio et Survey Monkey, qui tendent à s'établir au centre-ville, on voit facilement que cette vieille rue jadis fatiguée a maintenant un avenir prometteur. »

Nous savons qu'un secteur culturel et musical prospère est essentiel pour attirer de jeunes talents à Ottawa, qui en compte déjà beaucoup.

Je suis particulièrement fier des jeunes entreprises stimulantes qui émergent des cours Bayview depuis leur ouverture, à la fin de 2016.

Avec l'aide de Michael Tremblay et de son équipe à Investir Ottawa, nous contribuons aux premiers pas et au développement de la prochaine génération d'entrepreneurs locaux.

Vous avez peut-être regardé l'émission Dragons Den à la chaîne CBC il y a quelques semaines, où Corey Ellis et Alida Burke de The Growcer ont conclu un marché de 250 000 dollars avec deux des dragons.

The Growcer – qui s'est doté d'un système de culture de pointe dans un conteneur maritime – est un parfait exemple de réussite locale.

Je salue leurs réalisations continues.

La Ville agit également en favorisant l'innovation de jeunes entreprises locales.

Depuis quelques années déjà, le personnel du développement économique facilite le programme pilote d'innovation, que le conseiller Allan Hubley a lancé pour faire tester de nouveaux produits et technologies par des services de la Ville.

- La technologie de Key-2-Access pour aider les résidents malvoyants à se déplacer aux carrefours de rues a été testée à une intersection de la rue Elgin l'an dernier. Comme l'expérience a été une réussite, nous lancerons ce printemps un appel d'offres pour l'installation de ce type d'appareil à toutes les intersections de la rue Elgin réaménagée; et
- Pour sa part, Safety Labs a conçu une technologie des détecteurs qui empêche les résidents atteints de démence de s'égarer. Le foyer de soins de longue durée Peter-D.-Clark en fera l'essai au cours des prochains mois.

Je suis impatient de connaître les résultats de ces projets pilotes, et j'espère que nous pourrions accepter les nouveaux produits et ainsi contribuer au développement des entreprises locales qui les ont conçus.



Et j'ai l'occasion de constater encore plusieurs de ces réussites en me promenant dans la communauté.

Pas plus tard que l'an dernier, j'ai eu l'occasion de visiter plusieurs entreprises pour apprendre ce qu'elles font et comment elles renforcent notre économie locale.

Mercury Filmworks et Jam Filled Entertainment par exemple, deux studios d'animation très prospères de Nepean qui emploient quelque 500 personnes.

Peu de gens savent que c'est Mercury Filmworks qui anime le personnage dessiné le plus populaire de tous les temps : Mickey Mouse.

Qui eût cru que Mickey Mouse mettrait les pieds – et s'animerait – à Ottawa?

Et une partie de l'enthousiasme et de la croissance de notre secteur de l'animation attire déjà d'autres joueurs à Ottawa.

En décembre, Atomic Cartoons de Vancouver s'est établi à Hintonburg, où il a ouvert un bureau abritant une quinzaine d'animateurs-graphistes et d'esprits créateurs.

Reconnaissant les possibilités de croissance et le bassin de talents qu'offre Ottawa, cette entreprise espère augmenter ses effectifs à 200 employés d'ici peu.

Et le nombre d'emplois est aussi à la hausse dans l'une des industries les plus florissantes de notre ville : la haute technologie.

L'été dernier, la firme de courtage en immobilier commercial CBRE a classé Ottawa au premier rang en Amérique du Nord pour l'élan de son industrie technologique.

Il n'y a qu'à voir les bureaux pleins à craquer de Shopify et de Klipfolio au centre-ville, ou encore l'activité croissante du parc d'affaires de Kanata-Nord – que la conseillère Sudds connaît bien – pour constater que l'économie de la technologie d'Ottawa est en plein essor.

Fidèle à son mot-clic *Success Happens Here*, la Kanata North Business Association a récemment publié les résultats d'une étude sur les retombées économiques qui mettent en perspective les contributions de ses plus de 500 membres du domaine de la haute technologie.

L'étude révèle que la contribution des 33 000 employés de Kanata-Nord au PIB canadien de l'an dernier s'élève au montant impressionnant de 13 milliards de dollars – une augmentation de 66 % par rapport à 2015 – et ne montre aucun signe d'affaiblissement.

Kanata connaît une telle activité que plusieurs entreprises technologiques se tournent vers le centre-ville pour trouver des espaces de bureaux et attirer des talents de prochaine génération; du jamais vu!

Et cette tendance pourrait s'étendre à l'est, vu l'arrivée du train léger et les taux d'inoccupation dont on prévoit qu'ils baisseront encore en 2019.

Les promoteurs et les gestionnaires immobiliers tel Colonnade Bridgeport estiment que le train léger pourrait faire grimper la demande d'espaces de bureaux dans l'est, où les taux d'inoccupation tendent à être plus élevés et les loyers plus faibles qu'ailleurs.

Et je sais que les conseillers Dudas et Luloff travaillent d'arrache-pied pour assurer que le train léger nous aidera à créer de la prospérité économique à Orléans.

Cela présente des possibilités au gouvernement et aux entreprises qui souhaitent contrôler leurs coûts, de même qu'aux résidents de l'est qui cherchent des emplois plus près de chez eux.

Shawn Hamilton, vice-président principal de CBRE à Ottawa, affirmait récemment qu'il « ne pouvait pas se rappeler une époque où autant de projets se réalisaient simultanément à Ottawa ».

Nous connaissons la force d'Ottawa, mais nous devons veiller à ce que les décideurs de tous les ordres de gouvernement la connaissent aussi.

Voilà pourquoi, le 26 février, je dirigerai une délégation à Toronto, où nous animerons la Journée « Ottawa à Queen's Park » afin de sensibiliser les ministres et les députés provinciaux.

Avec l'aide de la ministre Lisa MacLeod, des dirigeants des secteurs des affaires, du tourisme, de l'éducation et de la santé d'Ottawa se joindront à moi pour présenter les réalisations de notre ville et revendiquer la poursuite de son succès.

Je suis impatient de rencontrer le premier ministre Ford et les membres de son gouvernement afin de leur faire part, avant le budget provincial, des réussites que connaît Ottawa.

Le Conseil doit s'assurer que les résidents de tous les quartiers de la ville profitent de cette croissance économique remarquable.

On n'oubliera donc pas les secteurs ruraux d'Ottawa ni les emplois importants qu'ils fournissent, et qui contribuent à l'alimentation quotidienne de nos familles.

Comme nous le savons, 80 % du territoire d'Ottawa est constitué de terres rurales et agricoles.

L'an dernier, le conseiller Blais et moi avons rendu visite à Berton Farms – une ferme laitière de Sarsfield – pour constater la modernisation épatante des activités agricoles.

Propriété de la famille Van Munsteren, cette ferme est l'une des 1045 exploitations agricoles que l'on découvre en explorant les secteurs ruraux d'Ottawa; et elle est au cœur de notre économie agricole.

Avec le conseiller Darouze, je me suis rendu aux Carleton Mushroom Farms, à Osgoode.

Il s'agit d'une exploitation impressionnante qui fournit de nombreuses variétés de champignons aux restaurants de notre ville.

Nous avons aussi d'autres types de fermes, comme le parc solaire Mississippi Mills Solar Farm – dans le quartier du conseiller El-Chantiry – qui joue un rôle déterminant dans la production d'énergie propre et renouvelable destinée au réseau électrique de l'Ontario.

La Ville a reconnu l'importance de notre économie rurale et les possibilités qu'elle présente.

Je suis donc fier d'annoncer que, plus tard cette année, le personnel du service du développement économique présentera une stratégie exhaustive de développement économique rural.

Cette stratégie guidera les efforts que nous déploierons, durant l'actuel mandat du Conseil, pour attirer des emplois dans les villages d'Ottawa.

Étant donné notre croissance démographique continue, nous avons besoin de bons emplois dans tous les coins de la ville.

Quelques semaines avant la fête du Canada, Ottawa franchira le cap du million de résidents.

Nous déterminerons la date exacte d'ici quelques mois, mais je suis déjà enthousiaste à l'idée de planifier l'avenir d'une ville de plus d'un million d'habitants.

Cette étape – ajoutée à l'inauguration du train léger – nous classera dans une autre ligue des villes du monde et améliorera encore notre image auprès des visiteurs.

Et si nous nous projetons un peu plus loin, en 2036, la population de la région de la capitale nationale atteindra 1,8 million d'habitants.

C'était à peu près la population de Vancouver lors d'Expo 86, et celle de Montréal lors d'Expo 67, ce qui indique de meilleures possibilités d'accueillir des événements de grande envergure et d'exceller en tourisme à l'échelle internationale.

Je trouve encourageant que nous posions les fondements d'une telle croissance au moyen d'investissements continus et de marques de confiance à l'égard de notre industrie du tourisme.

En 2018, près de 1000 chambres d'hôtel se sont ajoutées au marché, réparties entre Le Germain (à la Galerie d'art d'Ottawa) et plusieurs autres hôtels établis à l'aéroport et à Kanata.

Pour répondre à la demande croissante, 300 autres chambres devraient être créées en 2019.

Ayant atteint le seuil des cinq millions de passagers en 2018, l'Aéroport international d'Ottawa planifie sa croissance soutenue et investira, au cours des prochaines années, 25 millions de dollars dans la modernisation de son aérogare et de ses comptoirs de vente d'aliments.

Plus tôt cette semaine, on a aussi annoncé qu'un hôtel ALT de 180 chambres sera construit à l'aéroport même et doté d'un lien intérieur avec l'aérogare, au coût de 40 millions de dollars.

L'Aéroport construira aussi une station de train léger intégrée à même l'aérogare.

C'est en partie sur la base de ces investissements que le Conference Board of Canada a récemment prédit que le secteur du tourisme d'Ottawa croîtrait d'environ 2,4 % en 2019, puis d'au moins 2,3 % par année entre 2020 et 2022.

Entre autres facteurs de cette forte tendance à la hausse, le rapport du Conference Board nomme l'ouverture du train léger et son lien à l'Aéroport d'Ottawa.

Et cela ne sera pas le seul avantage économique du train léger, qui représente le projet d'infrastructure le plus important et le plus ambitieux depuis l'ouverture du canal Rideau en 1832.

J'aurais aimé inaugurer la Ligne de la Confédération en 2018, mais j'estime encourageant le progrès dont a récemment fait état le personnel des transports.

Par exemple :

- les 137 portillons d'accès ont été installés;
- les 56 distributrices de billets sont prêtes à fonctionner; et
- plus de 1000 caméras de télévision en circuit fermé ont été branchées et surveillent déjà le réseau.

La construction du train léger fournit des milliers de bons emplois et signale à la population qu'elle a raison d'investir dans son avenir à Ottawa.

Je suis ravi que nous nous apprêtions à inaugurer la première étape de ce projet transformateur, et la planification déjà en cours de l'Étape 2 me remplit de fierté.

Cette deuxième phase du train léger créera 21 000 années-personnes d'emploi et rapportera à notre ville des avantages économiques de 4,5 milliards de dollars.

Elle consolidera aussi notre réputation parmi les meilleures villes nord-américaines où vivre et investir.

L'Étape 2 du TLR fournira un service ferroviaire fiable et efficace :

- vers l'est, jusqu'à la Place d'Orléans et au chemin Trim;
- vers le sud, jusqu'à l'aéroport et à Riverside-Sud;
- vers l'ouest, jusqu'au Collège Algonquin, à Bayshore, à la promenade Moodie et au nouveau complexe du Ministère de la Défense nationale.

En décembre, le Conseil du Trésor a approuvé l'achat par la Ville de terres fédérales longeant le couloir de l'Étape 2 – des terres nécessaires à la réalisation du projet de construction.

Je suis enchanté d'annoncer que le comité plénier se réunira le 27 février afin d'approuver l'approvisionnement de l'Étape 2 du train léger.

Cela signifie que les travaux du prolongement de la Ligne Trillium débiteront ce printemps, ce qui nous permettra de poursuivre sur notre lancée quant à la Ligne de la Confédération.

Et nous ne nous arrêterons pas là, puisque nous avons déjà jeté les bases du prolongement du réseau vers Kanata-Stittsville et Barrhaven à l'Étape 3 du train léger.

L'étude environnementale pour Kanata-Stittsville est terminée et a été approuvée par le Conseil le printemps dernier.

Ainsi, nous serons prêts à réaliser le couloir ferroviaire vers l'ouest dès que son financement sera assuré.

Aussi, plus tôt cette semaine, le ministre de l'Environnement de l'Ontario Rod Phillips m'a informé qu'il donnait le feu vert à l'étude environnementale pour Barrhaven.

Je suis très satisfait de ce progrès.

Au cours de l'année, la Ville consultera les résidents au sujet des noms à donner aux stations de l'Étape 2 du train léger.

Et, à la demande du Collège Algonquin, nous proposerons que la station Baseline soit renommée station Algonquin.

Cela est tout à fait justifié par la réputation du Collège en tant qu'établissement postsecondaire respecté et par le rôle qu'il joue en qualité de carrefour important dans l'ouest.

Un système de transport en commun de classe mondiale nous est essentiel si nous voulons continuer d'attirer des entreprises internationales et des talents.

Le Conseil que nous formons doit veiller à ce que ces investissements historiques dans le transport en commun bénéficient à tous les résidents, et surtout à ceux qui en ont le plus besoin.

C'est pourquoi, en 2017, nous avons instauré l'EquiPass et l'EquiTarif, des laissez-passer à moitié prix à l'intention des résidents à faible revenu.

L'EquiPass coûte 58 dollars par mois, soit la moitié du prix du laissez-passer de transport en commun pour personne à faible revenu en vigueur à Toronto, qui coûte 116 dollars par mois.

Cela représente environ 700 dollars par année de moins pour nos détenteurs de laissez-passer.

Cette mesure nous permet de bâtir le type de ville que nous voulons tous – une ville qui aide ses résidents dans le besoin à profiter du transport en commun de façon plus abordable.

À la fin de 2018, plus de 11 000 résidents étaient inscrits comme détenteurs admissibles d'EquiPass.

En moyenne, plus de 4000 résidents à faible revenu avaient profité de leur abonnement mensuel à l'EquiPass, soit une augmentation de 25 % par rapport à la moyenne de 2017.

Et cela s'ajoute aux 223 000 déplacements faits en 2018 au moyen du laissez-passer EquiTarif pour passage simple.

Ces données confirment le succès de l'initiative, mais aussi la nécessité du programme dans notre collectivité.

Voulant en faire plus pour nos aînés – qui vivent souvent d'un revenu fixe –, je me suis engagé, lors de la dernière campagne, à étendre au dimanche le populaire service de transport en commun gratuit déjà en vigueur le mercredi.

À mon avis, cette mesure à l'intention des personnes âgées est plus qu'une affaire d'économies.

Elle les encouragera à sortir de chez elles et à briser l'isolement qui touche bien des aînés dans notre communauté.

Malheureusement, de nombreuses personnes âgées se retrouvent aussi sur la liste d'attente municipale pour un logement abordable.

Voilà un domaine dans lequel la Ville doit en faire davantage pour aider ses résidents dans le besoin.

Par bonheur, entre 2018 et 2022, quelque 750 nouvelles unités s'ajouteront à notre offre de logements abordables grâce à des partenariats tant publics que privés.

Mais nous ne pouvons pas nous arrêter là.

Nous devons rechercher d'autres moyens d'aider nos résidents les moins nantis à se trouver un toit.

Grâce au train léger, nous avons maintenant une occasion unique d'installer des logements abordables sur des terrains publics à proximité de stations de transport en commun.

En saisissant cette occasion, nous donnerions un sérieux coup de main aux moins nantis qui ont besoin de logements mais aussi de transport en commun abordables pour pouvoir s'occuper de leurs familles.

Je crois fermement que cela distinguerait Ottawa en tant que ville abordable et réellement bienveillante.

Mis sur pied l'an dernier pour cerner les possibilités d'aménagement de logements abordables, le Groupe de travail en aménagement axé sur le transport en commun de la Ville travaille à produire la liste des sites prioritaires à distance de marche des stations de train léger.

Sous la direction de Steve Willis, le groupe de travail a identifié cinq sites de premier choix à aménager durant l'actuel mandat du Conseil, dont il présentera la liste au Comité et au Conseil au printemps.

En attendant, j'annonce avec plaisir que le premier site auquel on accordera la priorité est le 557, rue Albert, situé entre la station Pimisi du train léger et notre future Bibliothèque centrale aux plaines LeBreton.

J'ai hâte de connaître les détails de ce travail et les façons dont les logements abordables projetés aideront nos résidents dans le besoin.

En plus du logement, nous investirons des sommes considérables dans les routes et l'infrastructure de la ville durant l'actuel mandat du Conseil.

Lors de la dernière campagne, j'ai sonné à plus de 10 000 portes pour entendre ce que les résidents avaient à dire, et je suis certain que tous les membres du Conseil ont entendu les mêmes propos : l'état de nos routes et de notre infrastructure est prioritaire pour une importante majorité de personnes.

La condition de nos routes et de notre infrastructure est une priorité dans plusieurs communautés.

Vu l'objectif fiscal de 3 % appuyé par le Conseil en décembre, nous pourrons investir une somme additionnelle de 9,8 millions de dollars dans des projets de renouvellement de l'infrastructure – routes, trottoirs, sentiers, ponceaux et ponts –, et ce, partout dans la ville.

Nous investirons donc 340 millions de dollars dans les routes et l'infrastructure en 2019, et 1,4 milliard de dollars au total durant ce mandat du Conseil.

À ce rythme, l'écart actuel de financement en matière d'infrastructure sera éliminé en cinq ans plutôt que dix.

Pour avoir entendu leurs préoccupations, je crois que les résidents sont prêts à payer un peu plus pour avoir des routes et une infrastructure meilleures.

J'envisage aussi des investissements pour améliorer la sécurité de nos collectivités.



Vous savez comme moi que nous n'y arriverons que grâce à l'excellent travail des femmes et des hommes qui endossent l'uniforme, que ce soit pour lutter contre les drogues et la violence dans nos rues ou pour porter secours lors de situations d'urgence.

Les premiers intervenants jouent un rôle crucial dans la sécurité de nos enfants et de nos familles.

Il est en quelque sorte malheureux que nous ayons dû être témoins de leur professionnalisme, de leur dévouement et de leur efficacité à plusieurs reprises ces dernières années, alors que notre ville était confrontée à des situations d'urgence.

En septembre, les services de police, de paramédics et d'incendie d'Ottawa ont été appelés sur les lieux dévastés par les tornades qui ont touché Dunrobin, Nepean et Ottawa-Sud.

Plus tôt ce mois-ci, ils ont fait preuve d'héroïsme dans leur intervention lors de l'affreuse collision d'autobus à la station Westboro, où ils ont secouru, aidé et réconforté les victimes d'un accident qui a fait trois morts et 23 blessés et qui nous a tous choqués.

Dans ces situations incroyablement stressantes, nos premiers intervenants ont agi avec sang-froid et détermination.

Avec le soutien de nombreux membres du personnel de la Ville, ils sont toujours prêts à aider notre communauté à traverser les moments éprouvants.

Parce que les épreuves ne vont pas en s'allégeant, nous continuerons d'augmenter les effectifs des services de police et de paramédics durant ce mandat du Conseil; j'y reviendrai dans le discours sur le budget de 2019, la semaine prochaine.

La technologie peut aussi jouer un rôle de premier plan dans la sécurité de nos quartiers; nous l'avons constaté grâce au succès du Programme d'appareils photo reliés aux feux rouges.

À la dernière élection, j'ai promis que 20 autres de ces appareils photo seraient ajoutés aux 54 qui existent déjà pour améliorer la sécurité de nos routes.

Les appareils photo reliés aux feux rouges ont permis de réduire le nombre de collisions latérales de plus de 50 % et le nombre de blessures de 43 %.

J'ajoute avec fierté que les recettes provenant des appareils photo contribuent au financement d'un plus grand nombre de mesures de sécurité routière dans les quartiers de notre ville.

Durant ce mandat du Conseil, nous ferons l'essai de caméras de contrôle de la vitesse dans les zones scolaires dans le but de mettre fin à la conduite dangereuse et de protéger nos enfants.

La Ville a également investi dans des mesures de protection de l'environnement pour les générations futures.

Les travaux du tunnel de stockage des égouts unitaires – principal projet du Plan d'action de la rivière des Outaouais – ont beaucoup avancé.

Le tunnel nord-sud a été terminé l'été dernier, une étape que nous avons célébrée lorsque le tunnelier a émergé près de la rivière, derrière l'édifice de la Cour suprême du Canada.

Le forage du tunnel est-ouest devrait être terminé à l'automne, et l'entrée en service du projet est prévue pour 2020.

Cet important ouvrage réduira considérablement le volume de matières polluantes qui s'introduisent dans la rivière des Outaouais.

Il contribuera à la salubrité de notre eau potable et permettra aux résidents de continuer à profiter de nos plages.

Durant le dernier mandat, nous avons resserré la politique de la Ville sur les bâtiments écologiques afin de réduire nos émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'eau.

Nous avons maintenant 27 bâtiments certifiés LEED, et six autres sont en voie de certification.

À l'avenir, tous les nouveaux bâtiments devront être conformes à la norme LEED or dès la phase de conception.

Nous avons investi un million de dollars par année dans des projets d'amélioration énergétique qui sont favorables à l'environnement et qui entraîne des économies.

Nous avons aussi approuvé une nouvelle politique visant les bornes de recharge électrique situées sur des propriétés de la Ville et nous avons converti 36 500 lampadaires de rue à la technologie écoénergétique DEL.

Nous savons tous qu'Ottawa est une ville verte où les parcs et les arbres abondent, mais il y a toujours place à l'amélioration.

Ces quatre dernières années, nos initiatives de plantation d'arbres ont donné de bons résultats et, en collaboration avec Arbre Ottawa, nous avons réussi à contrer une partie des effets dévastateurs de l'agrile du frêne.

Voilà pourquoi, durant la dernière campagne, je me suis engagé à faire planter 500 000 arbres au cours de l'actuel mandat du Conseil.

Cela enrichira notre précieuse forêt urbaine et nous aidera à lutter contre le changement climatique.

Nous commencerons par allouer un plus grand pourcentage d'arbres aux collectivités les plus durement touchées par les tornades de septembre dernier, comme Arlington Woods, Dunrobin et Greenboro, afin de leur redonner une partie des milliers d'arbres détruits par les terribles tempêtes.

Ensuite, je demanderai au personnel de déterminer les parcs en manque d'ombre, afin que les enfants et leurs familles puissent profiter davantage des espaces publics.

Je travaillerai aussi avec le conseiller Moffatt, qui préside le Comité de l'environnement et de la protection climatique, pour faire adopter des règlements municipaux et des amendes parmi les plus sévères au pays en matière de protection des arbres.

Nous demanderons au gouvernement provincial la permission de tripler le montant des amendes, portant l'amende minimale à 3000 dollars et l'amende maximale à 300 000 dollars.

Les promoteurs immobiliers et les résidents entrepreneurs qui couperont des arbres d'importance ne seront plus pardonnés et ne s'en tireront plus avec une simple tape sur les doigts.

Cette année, nous ferons aussi des pas importants pour que la voix des femmes soit mieux entendue à l'hôtel de ville.

Le 8 mars, Journée internationale des femmes, j'aurai encore une fois le plaisir d'accueillir plus de 300 femmes chefs de file à un déjeuner à l'hôtel de ville.

Le déjeuner de cette année sera une première en ce que je le coanimerais avec la nouvelle agente de liaison du Conseil pour la condition féminine et l'équité des genres.

La conseillère Kavanagh et moi profiterons de l'occasion pour lancer la Stratégie de la Ville en matière de condition féminine et d'équité des genres.

Ce sera aussi une première parce que, dans le cadre de la gouvernance en décembre, le Conseil s'est engagé à assurer la parité hommes-femmes au sein de ses comités et conseils consultatifs.

Je suis heureux d'annoncer que, grâce aux processus de sélection de cette année, nous sommes sur la bonne voie pour livrer une parité 50/50 au sein des comités et conseils dont le recrutement est terminé.

J'ai hâte de travailler avec la conseillère Kavanagh et les nombreuses femmes qui se feront entendre tant par les membres du Conseil que par le personnel municipal.

Nous faisons aussi des progrès constants pour offrir plus de services à nos résidents et familles francophones dans tous les coins de la ville.

L'an dernier, le service des sports et loisirs a conclu un partenariat important avec Retraite en action pour offrir plus de programmes en français aux aînés dans l'ouest de la ville.

Cette année, nos programmes et camps d'été seront offerts en français dans les secteurs ruraux d'Ottawa comme Osgoode et Metcalfe, et je m'en réjouis.

Et pour répondre aux besoins de cette collectivité francophone qui continue de se développer dans l'ouest de la ville, nous ouvrirons la Maison de la Francophonie cet automne.

Grâce au travail acharné du Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario, plusieurs groupes communautaires pourront enfin desservir leur clientèle dans ce carrefour francophone.

Et à l'hôtel de ville, le nombre de plaintes quant aux services en français a encore diminué l'an dernier, passant de 47 en 2017 à 34 en 2018 – une baisse de plus de 27 pour cent.

Enfin, je suis ravi d'annoncer que nous reconnaissons cette année les réalisations de personnes distinguées en remettant la clé de la ville :

- à Maureen McTeer, auteure, avocate et militante;
- à Patrick Chan, médaillé d'or olympique et patineur artistique décoré, natif d'Ottawa;
- à Sue Garvey, directrice administrative de Cornerstone Housing for Women;
- à Dalton McGuinty, le seul Premier Ministre de l'Ontario à représenter Ottawa à l'Assemblée législative; et

- à Ronald Caza, pionnier de la communauté franco-ontarienne d'Ottawa.

J'espère que vous serez des nôtres pour rendre hommage à ces citoyens exceptionnels, qui ont changé le visage de notre ville.

Je me permets d'ajouter que notre ville évolue et qu'elle devient meilleure.

Je me réjouis que nous ayons devant nous quatre années pour relever les nombreux défis qui nous attendent et améliorer la vie de nos résidents.

Je sais qu'Ottawa est promise à un avenir radieux.

Durant ce mandat, je travaillerai avec tous les membres du Conseil à la poursuite du progrès.

Travaillons tous ensemble à faire d'Ottawa une ville encore meilleure!

## **ANNEXE B – PIÈCE JOINTE DE LA MOTION HARDER/MCKENNEY**

Janvier 2019

Ministère des Affaires municipales et du Logement

Housingsupply@ontario.ca

Objet : Réponse à la consultation sur l'augmentation de l'offre de logements en Ontario

La présente constitue la réponse de la Ville d'Ottawa à la consultation sur l'augmentation de l'offre de logements en Ontario.

Pour commencer, la Ville aimerait souligner que bon nombre des points soulevés jusqu'à ce jour durant la consultation ne concernent généralement pas les municipalités de l'extérieur de la région du grand Toronto (RGT). Par le passé, le Gouvernement de l'Ontario a adopté des politiques au titre de la Déclaration de principes provinciale qui ne tenaient pas suffisamment compte des conditions particulières aux autres régions de l'Ontario. Par conséquent, nous prions le Ministère de tester attentivement ses nouvelles initiatives stratégiques pour veiller à ce que les politiques favorables à l'offre de logements dans la RGT n'aient pas d'effets négatifs ailleurs dans la province.

À Ottawa, le prix des maisons à vendre demeure abordable dans la majeure partie de la Ville; font exception les secteurs à proximité du centre-ville, ainsi que ceux qui longent la ligne de train léger prévue et celle qui sera bientôt mise en service. C'est pourquoi nous étudions comment le zonage d'inclusion, entre autres stratégies, peut contribuer à diversifier le prix de vente des maisons dans ces secteurs.

Notre réponse s'articule autour des cinq questions de consultation.

### **1. Simplifier le processus d'approbation des demandes d'aménagement tout en tenant compte des intérêts concurrents et de l'intérêt général du public.**

La Ville est consciente qu'elle pourrait faire mieux dans trois volets précis du processus d'approbation des demandes d'aménagement : l'approbation des plans d'implantation, des plans de lotissement et des permis de construire. Elle recommande donc ce qui suit :

- La Ville propose ses propres mesures pour réduire les délais d'approbation des plans d'implantation et estime ainsi contribuer à améliorer les choses.
- Dans le processus d'approbation des plans de lotissement, les examens de l'ingénierie sont particulièrement chronophages. Il s'agit d'une étape complexe du processus, et sa longueur est attribuable à la fois aux demandeurs et aux examinateurs municipaux. Le Gouvernement de l'Ontario pourrait améliorer cette étape comme suit :

- Établir des pratiques exemplaires pour l'examen des documents techniques et les mettre à la disposition du public;
- Limiter la responsabilité des municipalités relativement à l'examen des soumissions d'ingénieurs qualifiés;
- Mettre en place un programme de lettre de certification reposant sur l'expertise d'examineurs externes ou de pairs examineurs, à l'instar d'autres provinces, et prévoyant une répartition adéquate de la responsabilité.
- Il y a un manque criant de personnel qualifié en inspection des bâtiments en Ontario. La Ville a eu beaucoup de mal à en recruter. Elle recommande donc au gouvernement de collaborer avec les chefs du service du bâtiment et les collègues à la bonification des programmes de formation afin d'élargir le bassin de candidats pour les municipalités. Il faudrait notamment créer un programme pour retenir et former les employés d'autres secteurs du bâtiment.
- Les processus « de rechange » pour l'approbation des permis de construire ont alourdi considérablement la charge de travail des administrations municipales. La Ville est prête à envisager l'établissement d'un programme de lettre de certification, pourvu que l'on encadre les professionnels qualifiés affectés à la gestion des soumissions et que soient prises des mesures adéquates de protection de la santé et de la sécurité publique.
- Le gouvernement pourrait mettre en place un processus d'approbation des demandes d'aménagement et des permis de construire en ligne.
- Le gouvernement devrait fixer des cibles de rendement pour les organismes provinciaux qui répondent aux communications des municipalités.
- Le gouvernement devrait mener un examen approfondi sur la pertinence du processus d'évaluation environnementale municipale de portée générale en ce qui a trait aux infrastructures des plans de lotissement approuvés. Ce processus est trop général, demande beaucoup de temps et d'argent, est redondant et ne tient pas compte de l'environnement. Il pourrait être remplacé par un processus simplifié introduisant des normes de performance environnementale minimale dans le processus d'approbation de la *Loi sur l'aménagement du territoire*. Le gouvernement doit modifier la législation afin d'éliminer l'exigence d'obtenir un arrêté de conformité à la partie II pour les projets de l'annexe A, et ainsi rétablir la situation antérieure et respecter l'intention derrière le processus d'évaluation environnementale de portée générale.
- La Ville zone généralement de façon conforme au Plan officiel, dont elle ne s'écarte que pour favoriser les retombées communautaires moyennant une approbation selon l'article 37. Cela dit, cet article n'est pas toujours le meilleur

moyen de générer des retombées communautaires. La Ville est prête à explorer d'autres méthodes pour assurer la conformité du zonage au Plan officiel, pourvu que le gouvernement mette en place un mécanisme de rechange transparent favorisant les retombées communautaires.

**2. Changer les restrictions relatives à la diversité des logements pour pallier le manque de logement de taille moyenne, favoriser les aménagements axés sur le transport en commun et créer un équilibre entre les emplois et le logement.**

- D'excellents atouts, les immeubles résidentiels de taille moyenne s'intègrent bien dans de nombreux quartiers existants. Les politiques d'aménagement de la Ville d'Ottawa sont déjà très permissives pour la construction de ce type de logement à des endroits adéquats; toutefois, le marché n'a pas changé. Ce sont donc les coûts de construction, et non le processus d'aménagement, qui nous font obstacle. Le gouvernement doit collaborer étroitement avec le secteur et les chefs du service du bâtiment pour trouver des façons de réduire les coûts associés à ces logements.
- Depuis 1970, la *Loi de l'impôt sur le revenu* a fait l'objet de plusieurs modifications qui se sont graduellement avérées défavorables aux investisseurs locatifs et qui ont découragé les investissements dans les logements locatifs, en particulier si on les compare aux options d'accès à la propriété et à la construction de copropriétés. Les gouvernements provincial et fédéral pourraient étudier la législation fiscale pour favoriser la construction de logements locatifs modestes (c.-à-d. de logements de taille moyenne) qui manquent à nos villes.
- Par ailleurs, l'introduction de la TPS (maintenant la TVH) dans les années 1990 a aussi fait augmenter les coûts associés aux logements locatifs. Le gouvernement provincial pourrait augmenter la remise de TVH sur le matériel et la main-d'œuvre pour les constructeurs privés afin de leur permettre de construire des logements locatifs abordables, et demander au gouvernement fédéral d'en faire de même. Il pourrait également envisager d'annuler les droits de cession immobilière ainsi que d'annuler ou de réduire l'impôt sur le capital pour la construction de logements locatifs abordables.
- Dans les grandes villes, les problèmes d'abordabilité sont principalement dus au manque de logements adaptés aux familles avec des enfants dans les immeubles de moyenne et de grande hauteur. Peut-être que si les administrations municipales avaient le pouvoir d'obliger l'aménagement de certains types de logements (p. ex., un nombre minimal d'appartements de trois



chambres) dans leurs règlements de zonage, la valeur des terrains serait mieux équilibrée et le marché, davantage propice à l'aménagement intercalaire.

- La location à court terme dans les immeubles et quartiers résidentiels, p. ex. par le truchement d'Airbnb, pourrait entraver l'accès aux logements disponibles et ainsi grandement limiter les choix de logements adéquats pour les ménages à revenu modeste. Le gouvernement devrait étudier les effets d'Airbnb et d'autres services du genre sur l'offre de logements locale et l'abordabilité, car cela n'a pas encore été établi.
- Le Gouvernement de l'Ontario devrait financer davantage les initiatives et programmes d'envergure visant à construire des logements abordables dont le type et la taille répondent aux besoins de la population, à faciliter l'accès à la propriété et la location de logement, et à donner plus de choix aux résidents.

### **3. Réduire les coûts d'aménagement de nouveaux logements tout en veillant au financement d'infrastructures liées à la croissance et à la disponibilité d'assez de terrains viabilisés.**

- La Ville d'Ottawa s'oppose à modifier la législation pour éliminer la part des redevances d'aménagement associées aux infrastructures d'eau, d'eaux usées ou d'eaux pluviales. Ces frais ne représentent qu'une portion minime de ses redevances d'aménagement. Or, s'ils devaient être payés au moyen d'une redevance d'eau, cela entraînerait une forte augmentation du coût par ménage.
- Le gouvernement devrait collaborer étroitement avec les conseils scolaires à l'élaboration de normes favorisant la construction d'écoles sur des terrains plus petits en milieu urbain. Dans le cadre de son projet « Bâtir des banlieues meilleures et plus intelligentes », la Ville d'Ottawa tente d'aborder la question depuis plusieurs années, mais certains conseils scolaires sont très réticents car ils croient que leur besoin d'espace est fonction de la formule de financement provinciale.
- La Ville d'Ottawa, tout comme d'autres municipalités, a déjà offert des subventions pour couvrir les redevances d'aménagement des logements locatifs abordables et a même accordé des exemptions pour ce type de logement. D'après son expérience, ces exemptions n'ont amélioré ni l'abordabilité ni le choix puisque la majorité des coûts de logements qui incombent aux acheteurs sont fonction de l'offre et de la demande du marché.
- Pour inciter les promoteurs immobiliers du secteur privé à construire des logements locatifs, la Ville, à l'instar d'autres municipalités, a adopté un coefficient fiscal des logements multiples égal au coefficient fiscal résidentiel pour les nouveaux logements locatifs. Dans ses perspectives économiques de

décembre 2016, le Gouvernement de l'Ontario s'est dit préoccupé par la lourdeur du fardeau de l'impôt foncier pour la catégorie des immeubles à logements multiples et son incidence sur l'abordabilité des logements. C'est pourquoi il a annoncé qu'il mènerait un examen de l'imposition foncière pour ce type de logements; il a adopté dans la foulée un règlement pour geler le fardeau de l'impôt pour cette catégorie pour 2017. En mars 2017, il a pris un règlement abaissant la limite maximale du coefficient de 2,74 à 2,0 en attendant l'examen. Le coefficient de la Ville d'Ottawa est inférieur au seuil maximal fixé par la province; autrement dit, ses taux d'impôt foncier et d'impôt y sont inférieurs. À Toronto, le coefficient était de 2,7 avant le gel.

**4. Relever les défis du secteur des logements locatifs et encourager les propriétaires à aménager légalement un deuxième logement pour élargir l'offre de logements locatifs.**

- La Ville d'Ottawa a pris les devants en autorisant l'aménagement d'annexes résidentielles et de deuxièmes logements dans les propriétés.

**5. Favoriser l'innovation et la créativité dans le secteur du bâtiment pour profiter à la collectivité.**

- La Ville serait heureuse de discuter de cette question avec l'industrie de la construction.
- Elle tient toutefois à souligner que la *Loi sur l'aménagement du territoire* ne prévoit que peu d'outils pour aider les municipalités à résoudre les problèmes de design urbain, malgré le fait que le Gouvernement de l'Ontario a établi le design urbain comme une question d'intérêt provincial dans la Déclaration de principes provinciale. Bon nombre de conflits entre les collectivités et les promoteurs de nouveaux projets d'aménagement pourraient être résolus par l'adoption de principes d'aménagement adaptés au milieu. La Ville aimerait être mieux outillée pour résoudre ces problèmes.
- À noter que beaucoup de méthodes de constructions novatrices, utilisées à la fois par le secteur privé et le secteur à but non lucratif, ont été perfectionnées dans le cadre de projets d'aménagement de logements abordables financés par les gouvernements. Par exemple, situé à Ottawa, le premier appartement à logements multiples certifié passif au Canada a été construit par un organisme à but non lucratif local (Corporation Salus d'Ottawa) financé par les trois ordres de gouvernements. Ce projet a contribué à la formation de consultants, d'architectes, d'ingénieurs, de constructeurs et d'entrepreneurs du secteur privé sur les principes de conception et de construction d'habitations passives, en plus

de favoriser l'innovation dans le secteur du logement. Autres exemples : l'installation d'échangeurs géothermiques dans les immeubles à logements multiples, les différents types de certifications LEED, et, plus récemment, les édifices à consommation énergétique nette zéro.

Bien que l'objectif du processus de consultation – trouver des solutions pour maintenir l'abordabilité des maisons à vendre – est pertinent, une autre question doit être traitée plus en profondeur. Nous avons besoin de nouvelles stratégies pour loger les personnes vulnérables dans les logements du marché, de sorte que nos communautés soient complètes et inclusives. Nous espérons que le Gouvernement de l'Ontario se penchera davantage sur la question, et nous serions heureux de pouvoir participer à cette discussion.

Si vous avez besoin de renseignements additionnels ou souhaitez que nous participions à des groupes de travail sur un sujet en particulier, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Veillez agréer nos sincères salutations.